
[Maison de la Justice et du Droit](#)

La maison de Justice et du Droit est au service de tous pour accueillir, aider et informer les personnes de l'arrondissement judiciaire sur les procédures et démarches à accomplir, pour connaître et exercer les droits consacrés par la loi.

Elle agit grâce aux moyens mis en place en collaboration avec le Ministère de la Justice, la Ville de Garges-lès-Gonesse, la Communauté d'Agglomération Val-de-France et les professionnels du Droit (Avocats, Huissiers de Justice, Notaires et Juristes spécialisés) pour rapprocher les juridictions, les spécialistes du Droit et les habitants.

Par la coordination de tous ces services, elle permet aussi la recherche de solutions amiables des petits litiges, la médiation en matière civile et pénale ainsi que le traitement des actes d'incivilité qui constituent des infractions pénales.

Contact

Maison de la Justice et du Droit Val-de-France
37, rue du Tiers Pot
95140 - Garges-lès-Gonesse
Tel : 01 30 11 11 20

Horaires d'ouverture

Ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

